



Système de Management de la Qualité certifié ISO version 2015 par Bureau Veritas pour la délivrance du Bordereau Electronique de Suivi des Cargaisons importées et exportées par voie maritime.

Chers chargeurs,

Le Cameroun a abrité en août 2025, la conférence continentale WIMAFRICA, une association professionnelle qui réunit les femmes des secteurs portuaires et maritimes en Afrique. Cette conférence a été l'occasion pour ces dames de souffler sur les 10 ans de l'Association en présence des invitées venues d'une dizaine d'États membres. Les conférences au programme de cette rencontre ont porté sur une variété de thèmes en vue de l'encadrement et l'éducation des femmes à la gestion durable des ressources maritimes, de l'utilisation des technologies modernes et de la création de coopératives.

Au courant du même mois, le Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) a participé aux travaux du Comité mixte entre le Sénégal et le Cameroun. L'objectif était de renforcer la coopération bilatérale de ces deux pays dans divers domaines stratégiques, à savoir : le commerce, la logistique, les échanges techniques et la connectivité.

Pour terminer, l'Antenne Régionale du Conseil National des Chargeurs du Cameroun du Nord était présente au lancement de la 1^{ère} édition du marché coopératif des PME de la région sous le thème « **Les Réseaux de l'Économie Sociale et Solidaire, vecteurs de Développement des Collectivités Territoriales Décentralisées** ». Cette édition était organisée par le Réseau Régional de l'Économie Sociale et Solidaire du Nord.

Excellente lecture !

Auguste MBAPPE PENDA
Directeur Général - CNCC

NOUVEAU BUREAU WIMAFRICA

WIMA-CAMEROON REÇOIT DES DÉLÉGATIONS DE FEMMES DU SECTEUR MARITIME ET PORTUAIRE DE PLUSIEURS PAYS AFRICAINS



● **WIMAFRICA: Mme Sylvie Laure SIBE, la nouvelle Présidente**

● **Plusieurs actes de piraterie répertoriés en mer Rouge fragilisent le transport**

● **Les chargeurs bénéficient désormais des procédures douanières allégées**

● **Coopération : Le Cameroun et le Sénégal main dans la main**

● **Commerce: Lancement du marché coopératif des PME dans la région du Nord**

Mme Sylvie Laure SIBE, la nouvelle Présidente

Plusieurs thématiques ont meublé l'Assemblée Générale de l'Association.



La passation du pouvoir

Sous le très haut patronage de **Son Excellence Paul BIYA**, Président de la République du Cameroun, la conférence continentale WIMAFRICA s'est déroulée du 27 au 28 août 2025 à Douala au Cameroun sous le thème : « **Economie bleue durable, défis et opportunités pour les femmes en Afrique** ». Une centaine de femmes en provenance des États membres que sont : l'Angola, le Bénin, le

Gabon, le Kenya, le Maroc, le Nigéria, la RD Congo, la Sierra Leone, le Togo ainsi que le Cameroun, pays hôte, ont répondu présentes. La conférence a été ouverte par **Mme BIAS Mireille** Inspecteur Général à titre intérimaire qui représentait le Ministre des Transports empêché.

Outre les nombreux invités, étaient également présent, **M. Auguste MBAPPE PENDA**, Directeur Général du Conseil National des chargeurs du Cameroun (**CNCC**), par ailleurs Président d'honneur de WIMA-CAMEROON et **M. Cyrus NGO'O**, Directeur Général du Port Autonome de Douala. Au terme de la conférence WIMAFRICA, **Mme Sylvie Laure SIBE**, Directeur des Affaires Juridiques au Port Autonome de Douala a été portée à la tête de l'Association pour un mandat de 03 ans. Le poste de Trésorière est revenu à **Mme Solange NYA**, Chef Service chargé du suivi des opérations du commerce extérieur au CNCC.

Tout au long des travaux, les participants ont mis l'accent sur des thématiques variées dont l'inclusion des femmes dans les politiques de développement de l'économie bleue au Cameroun et en Afrique, le rôle des femmes dans la chaîne de valeur halieutique et le renforcement des capacités des femmes et l'entrepreneuriat féminin dans l'économie bleue.



Transport Maritime

Perturbations du transport en mer rouge

Plusieurs actes de piraterie répertoriés en mer Rouge fragilisent le transport.



Photo d'un navire en mer rouge

Par solidarité au peuple Palestinien, depuis fin 2023, les Houthis Yéménites ont attaqué des dizaines de navires liés à Israël. Le 08 juillet 2025, le navire **MV ETERNITY C** a également été attaqué en mer Rouge, alors qu'il se dirigeait vers le Port d'Eliat au Sud d'Israël avec destruction dudit navire. La mer rouge voit transiter près de **18 000 navires** par an, soit environ **12%** du commerce mondial. L'escalade des tensions dans cette région provoque un changement des routes maritimes et l'augmentation des coûts de transport. Pour ces raisons, un navire fera en moyenne 32 jours de navigation au lieu de 22 comme c'était le cas avant. Selon **CMA CGM**, ces jours supplémentaires font doubler le prix du conteneur.

Pour l'Afrique, l'insécurité dans cette zone a pour principale conséquence la baisse du trafic et des recettes portuaires notamment pour les 05 Etats Africains dotés d'un littoral sur la mer Rouge (**Djibouti, Egypte, Érythrée, Somalie et Soudan**). Les ports camerounais par le jeu des transbordements, sont également impactés par le changement de cette route maritime. Toute chose contribuant à l'augmentation des coûts de transport, au rallongement des délais de livraison des cargaisons et à l'augmentation significative du taux d'inflation générale des produits dans les marchés.

C'est ici le lieu d'insister sur la nécessité pour les chargeurs de toujours souscrire une assurance appropriée, afin de se prémunir contre les risques susceptibles de découler du conflit en mer Rouge, qui s'étend depuis le **Golfe d'Aden** en passant par le détroit stratégique de **Bad-el-Mandeb**.

Facilitation des échanges

Un nouveau dispositif réglementaire

Les chargeurs bénéficient désormais des procédures douanières allégées.



Le décret du Premier Ministre

Le décret **n°2025/01085/PM** du 23 juin 2025, portant modalités d'application du statut d'Opérateur Economique Agréé (**OEA**) au Cameroun, marque un tournant stratégique pour les acteurs du commerce extérieur. Véritable levier de facilitation des échanges, ce dispositif offre aux entreprises respectueuses des standards internationaux de sûreté et de sécurité, un accès privilégié à des procédures douanières allégées.

Pour les chargeurs camerounais, l'adoption de ce statut est une reconnaissance officielle de leur conformité aux exigences réglementaires, doublée d'une série d'avantages concrets, notamment la simplification des formalités douanières, la réduction des inspections physiques, l'allègement des contrôles administratifs et techniques, et la reconnaissance mutuelle par d'autres États partenaires.

L'accès au statut d'OEA reste néanmoins encadré. Les entreprises candidates doivent être établies au Cameroun, justifier d'une activité continue d'au moins trois (**03**) ans. Ces entreprises devraient être immatriculées sous le régime réel d'imposition et présenter un bilan conforme aux obligations douanières, fiscales et réglementaires spécifiques.

Au regard de ses missions de promotion du commerce extérieur à travers l'encadrement des chargeurs, le Conseil National des Chargeurs du Cameroun (**CNCC**) exhorte les opérateurs économiques à s'engager avec rigueur pour garantir la crédibilité et l'efficacité du nouveau dispositif. Cette rigueur offre un gain de compétitivité notable et une meilleure intégration dans les chaînes logistiques internationales.

Coopération

Le Cameroun et le Sénégal main dans la main

Les deux Etats scellent des engagements au cours d'une Commission Mixte.



La délégation du CNCC

Le Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) a pris part aux travaux de la 5^e Session de la Grande Commission Mixte de Coopération Cameroun – Sénégal. Ces assises se sont déroulées du 31 juillet au 1^{er} août 2025 à Yaoundé sous la coprésidence des Ministres camerounais et sénégalais en charge des Relations extérieures. Le CNCC a activement pris part aux travaux de la sous-commission thématique portant sur les questions économiques et commerciales à travers **M. Fernand Douglas NOLGA**, Directeur de la Facilitation des Echanges et de l'Observatoire des Transports et **M. Thierry MEBARA**, Chef Service de la Coopération Internationale. Les travaux ont permis de renforcer la coopération bilatérale Cameroun – Sénégal dans des domaines stratégiques tels que le commerce, la logistique, les échanges techniques et la connectivité entre les deux pays.

Commerce

Lancement du marché coopératif des PME's

Cet évènement a permis au CNCC de faire mieux connaître ses missions.



Le Ministre des PME's visite le stand du CNCC

Le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, **M. Achille BASSILEKIN III** a procédé le 12 Août 2025 à l'inauguration de la Délégation Régionale du MINPMEESA pour le Nord et au lancement de la 1^{ère} édition du marché coopératif des PME's de la région. Ce marché a été mis en place par le Réseau Régional de l'Economie Sociale et Solidaire du Nord. Partenaire indéfectible des PME's, l'Antenne Régionale du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) du Nord a participé à ces événements afin d'accroître sa visibilité et présenter ses missions aux Opérateurs économiques invités. Au cours de sa visite du marché coopératif, le MINPMEESA de passage dans le stand du CNCC, de l'Agence pour la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises (PME) et de la Chambre de Commerce, de l'Industrie et l'Artisanat (CCIMA) a encouragé ces institutions à ne ménager aucun effort pour l'appui technique, la formation et l'accompagnement des unités de production du Nord. La participation du CNCC à ces deux événements lui aura permis de marquer sa présence dans le Nord en vue de l'encadrement des PME's.

La Lettre du Chargeur

Une publication du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC)

Siège : Centre des Affaires Maritimes, Bonanjo, Douala.

B.P. 1588, Douala.

Tél. : (237) 233 43 68 88 / 233 43 67 69, Fax : 233 43 70 17.

Email : info@cncc.cm, Website : www.cncc.cm.

Directeur de publication : Auguste MBAPPE PENDA.

Redacteur en Chef : Théodore Roger DIPPAH KAYESSE.

Ont collaboré à cette édition : Luc NDOB, Stella NKAMA, Randolph NJUME,

Junior OKOUMAMA, Fabien II AMOUGOU, Vanessa MELLA KAMDEM,

Jean Marcel HELL, Patricia NGO BAHANAK, Emmaculate KELESE,

Solange NYA, Roger YANA, Corinne ONGUENE.

Impression : Harmony Poly Business.

Bureau de Paris - France

3, Rue du Quatre-septembre, 75002, Paris

Tél. : +33 (0)142617924/+33 (0)183879629

representation@cncc.cm

Antenne régionale du Sud - Kribi

Tél. : (237) 222 46 16 37

antennesud@cncc.cm

Antenne régionale du Sud-Ouest - Limbé

Tél. : (237) 233 33 21 36 / 233 33 21 38

swregionaloffice@cncc.cm

Antenne Régionale du Centre - Yaoundé

Tél. : 237 222 220 283, 222 220 284 222 220 285

antennecentre@cncc.cm

Antenne Régionale de l'Extrême Nord - Kousséri

Tél. : 696 12 99 13

antenneextremenord@cncc.cm

